



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 30 janvier 2018**

Présents : 9 membres de la CLDR/32
(dont 8 membres votants)

Absents/excusés : 23 membres

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Bertrand	CUSTINNE	X			Thierry	LANNOY			X

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marcel	COLET	X		Etienne	DEFRESNE				X
Julien	ROSIÈRE	X		Jean	QUEVRIN				X
Laurent	GERMAIN		X	Marie-Bernard	CRUCIFIX-GRANDJEAN				X
Catherine	VANDE WALLE -FOSSION		X	Patrick	EVRARD	X			

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marc	DE WIL		X	Jean-François	PINGET		X		
				Christine	BOMBARDA				X
Eric	DARAS								X
				Chantal	RESIMONT				X
Sébastien	BODART			Benoît	LENOBLE	X			
Jean-Marie	FLAMEY			Philippe	DEPPE				X
Marie-France	LIBOIS	X		Daniel	ELIAS	X			
Marcelle	LEJEUNE								X
Axel	BLANCKAERT			Cédric	COMPERE	X			
Chantal	LAVERDISSE		X	Thierry	LESSIRE			X	
				Francine	MARLAIR	X			
Daniel	BOUSSIFET								X
Anne	VANDENABEELE		X	Bruno	SCHIMP				X
Patricia	CARLY		X	Edith	GODEFROID				X

1. Approbation des PV des réunions du 2 octobre 2017 et 5 décembre 2017.

Le quorum n'étant pas atteint, ce point est reporté à la prochaine séance.

Afin de redynamiser la CLDR, il est proposé d'adresser la prochaine convocation par courrier postal en insistant sur l'importance de la participation des membres aux réunions.

2. Rapport annuel 2017 – discussion générale et avis

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de passer le rapport annuel en revue et de procéder au vote lors de la prochaine réunion.

Points à compléter :

- Page 11 : 3^{ème} convention-exécution (2014-01) : revitalisation du coeur de vie du village de Purnode : le budget adapté au stade de l'adjudication doit être ajouté
- Page 16 : compléter les dates de réunions ViciGAL
- Page 17 : 6^{ème} convention-exécution (2017-01) : « Maison de village de Mont : accueil multifonctionnel (récréatif et culturel) :
 - le montant du subside (231.000 ?) doit être corrigé
 - l'introduction d'un recours contre la décision d'attribution doit être mentionnée
- Page 20 : Maison rurale de Godinne : remplacer le texte dans « programmation du projet » par : « Réunion prévue avec les associations début 2018 ».
- Page 24 : Fréquence des réunions et contexte général : le texte est celui du rapport 2016 : à modifier
- Page 25 :
 - Modification de la composition de la CLDR : compléter la date de démission de Philippe BASIAUX (= date de son déménagement)
 - Réflexion générale :

Les membres regrettent le taux de fréquentation des réunions de plus en plus bas. Cela crée régulièrement un problème de quorum ralentissant la prise de décision et l'évolution des dossiers. Par ailleurs, dès lors où le PCDR se veut un dispositif participatif avec une large représentation / participation de la population, on peut s'interroger sur la représentativité et la valeur citoyenne des projets élaborés et avis remis.

On propose également d'organiser davantage de réunions ouvertes à la population concernée par les projets pour leur présenter ceux-ci et les impliquer davantage dans la réflexion ; de quoi peut-être susciter de nouvelles vocations...

L'idée est de remotiver et réimpliquer l'ensemble des membres, en sachant qu'à l'horizon 2019, on devra s'atteler aux premières réflexions liées à la seconde programmation PCDR (puisque celle-ci court jusqu'en 2022 et qu'il faudra bien 2-3 ans pour mettre à jour les fiches restantes, faire le bilan et élaborer le futur PCDR).
- Page 26 : Rapport comptable : Liaison lente CHU-village de Mont : les montants du décompte final doivent être ajoutés.
- Comme annoncé précédemment, les pages 28 et 29 doivent être adaptées.

3. Maison des associations de Godinne (fiche 2.1) - avis

Etant donné qu'aucun consensus n'a pu être trouvé et que toutes les associations n'étaient pas représentées lors de la réunion du 17 janvier dernier, une nouvelle réunion se tiendra le jeudi 15 février 2018.

Ce point est donc reporté à la séance du 20 février 2018.

4. Divers

Portes de Village

L'avant-projet des portes de Village a été approuvé par le Collège communal le 19 décembre 2017 moyennant certaines adaptations résultant des consultations de la population, de la CLDR et du comité d'accompagnement.

Le carrefour de Dorinne a été retiré de l'avant-projet.

En ce qui concerne la porte d'Evrehailles, le rond-point est maintenu avec le souhait de voir le budget diminué (la partie franchissable du milieu sera normalement réduite).

P. Evrard signale que le rond-point ne règlera pas le problème de la vitesse vu sa situation éloignée de toute zone habitée.

Il signale le problème que représente la mise en sens unique de la route de Blocqmont pour les agriculteurs.

Pour B. Custinne, si on place le rond-point, le sens unique doit être maintenu.

P. Evrard propose qu'une nouvelle réunion soit organisée pour la population d'Evrehailles sur ce sujet étant donné que la première invitation ne leur est pas parvenue suite à un souci chez B-Post.

Liaison lente CHU-village de Mont

Pourquoi ne pas organiser une inauguration officielle de cette réalisation étant donné qu'il s'agit du premier projet concrétisé ?

Cela permettrait également de redynamiser la CLDR.